

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-572

Projet Educatif Global

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Animation de la Cité

Projet Educatif Global

Madame Delphine PAGE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Nous avons fait de l'Ecole pour tous un axe prioritaire de notre projet de Ville et l'un des piliers de notre agenda 21. Les objectifs de ce projet sont aujourd'hui en voie de réalisation : garantir un accueil et un accompagnement de qualité au quotidien à chaque enfant, favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires, favoriser l'égalité des chances en contribuant au développement d'une éducation de qualité, durable et citoyenne.

Niort a mis ses politiques sectorielles (culture, sport, petite enfance, enseignement, jeunesse, éducation populaire...) au service d'un projet éducatif, décliné dans chacune de ses politiques.

Sur ce terreau par ailleurs alimenté par le dynamisme des partenaires et des professionnels (Etat, CAF, collectivités, établissements, associations, familles...), le temps est venu aujourd'hui de formaliser, non plus le projet éducatif de la Ville seule, mais le « Projet Educatif Global » (PEG) de la Ville et de ses partenaires pour les années à venir, afin de renforcer la transversalité des interventions et de proposer aux enfants et aux jeunes un parcours dans la Ville qui leur permette de s'épanouir encore davantage.

Les valeurs de ce projet s'appuient sur les orientations de la convention des droits de l'enfant, dans le respect des principes de laïcité au sens d'égalité d'accès à l'éducation sans discrimination. Mais elles reposent aussi sur la culture sociale et solidaire proprement niortaise, qui, dans le domaine de l'éducation, prend tout son sens et se décline dans les objectifs suivants :

- prendre en compte toutes les spécificités, handicaps, ruptures familiales, difficultés scolaires ;
- favoriser l'accès à la culture, à l'éducation, à l'environnement et au sport pour tous, comme moyens d'émancipation ;
- faciliter la participation des enfants et des jeunes à la vie citoyenne dans une optique de co-construction des politiques publiques.

Ce PEG qui court sur la période 2013-2018 est un document général d'orientations. Il fera l'objet avec nos partenaires de plans d'action, d'un suivi et d'une évaluation. Il fera également l'objet d'une communication adaptée.

A noter que, dans ce cadre général, la réorganisation des activités périscolaires consécutive à la réforme des rythmes scolaires que nous avons choisi de mettre en œuvre dès la rentrée 2013, est déclinée, comme le demandent les textes, dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Le PEDT est annexé au PEG et fait néanmoins l'objet, de manière distincte, d'une présentation en Conseil municipal et d'une délibération, puis d'une signature des partenaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le présent Projet Educatif Global 2013-2018 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD